

Championnat Régional Centre Val de Loire & Rencontre Handi-Sub

VILLE DE
TOURS



PLONGÉE SPORTIVE en PISCINE



Fédération française d'études et de sports sous-marins



Dimanche 20 mars 2022

Handisub®



Piscine Municipale Gilbert Bozon de Tours 37



Accès à la piscine

Adresse :

Piscine Municipale Gilbert Bozon
35 rue Galpin Thiou
37000 Tours

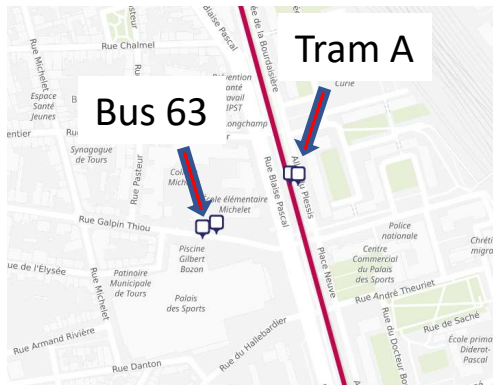
Stationnement difficile, pas de parking

Gare SNCF : 10 minutes à pied

Tram :

Ligne A Vaucanson / Lycée Jean Monet
Arrêt Palais des Sports

Bus : Ligne 63 arrêt Becquerel ou
Jean Jaurès



La Piscine

Les conditions sanitaires pour l'accès seront communiquées une semaine avant la compétition

Accès aux bassins à l'étage

Bassin de compétition - 50 m - 8 lignes - profondeur de 1,20 m à 3,50 m

Attention, un muret d'environ 40 cm de hauteur se situe au fond à mi-longueur

Bassin d'échauffement - 25 m - 4 lignes - profondeur de 0,80 m à 1,80 m

Vestiaires collectifs à code au rez-de-chaussée

Douches collectives à l'étage



Accueil



Bassin 25 m

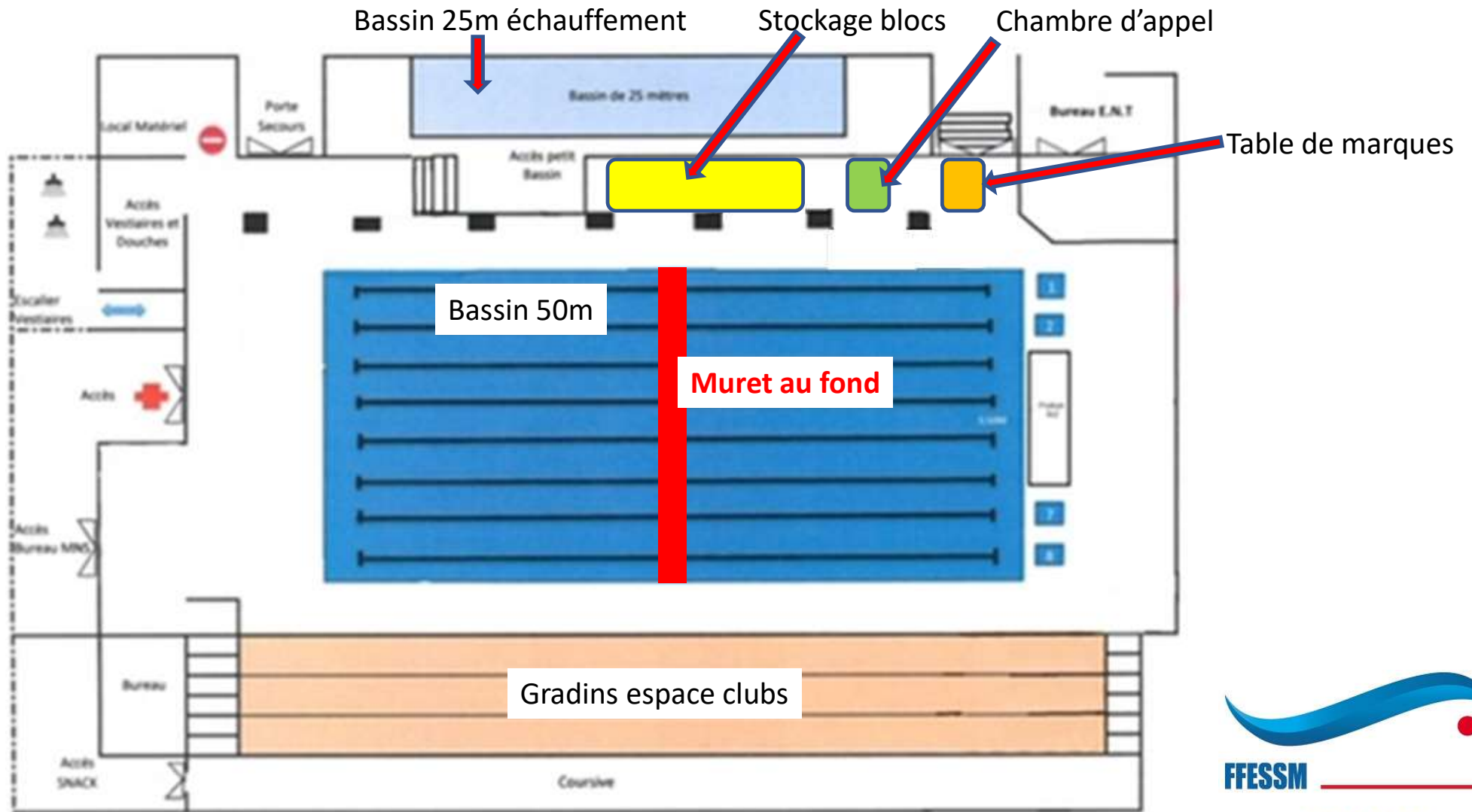


Bassin 50 m



CENTRE

Piscine Gilbert Bozon



Les épreuves Championnat Régional

Chaque club est libre d'inscrire le nombre de compétiteurs qu'il souhaite à la compétition suivant le fichier d'inscription.

Le nombre de place est limité pour les compétiteurs hors de la Région Centre.

L'ensemble des compétitions sera regroupé par catégorie d'âge, Benjamin, Minime, Cadet, Junior, Sénior et Vétéran.

Un podium régional avec remise de médaille et un classement scratch seront réalisés par épreuve, toutes catégories d'âge confondues .

Les temps sont qualificatifs pour les Championnats de France 2022.

Combiné 100 m H/F,
Trial 200 m H/F,
Emersion 50 m H/F,
Octopus mono-bloc 50 m Mixte,
Relais 4 x 50 m Torpédo Mixte paritaire .

Les épreuves Rencontre Handi-sub

Les épreuves sont encadrées par des moniteurs handi-sub.

Chaque compétiteur handi doit venir avec son moniteur handi-sub.

Les épreuves se déroulent entre les épreuves du Championnat Régional.

Le nombre de place est limité.

L'accueil sera jusqu'à 9h45.

Pour plus d'information contacter : hugorleans.eg@orange.fr

Combiné handi-sub 50 m H/F,

Trial handi-sub 50 m H/F,

Emersion handi-sub 20 m H/F,

Octopus bi-bloc handi-sub 50 m H/F,

Relais handi-sub 2 x 50 m Mixte.

Déroulement de la journée

Dimanche matin :

- 7h45 Accueil. **Bien respecter cet horaire**
- 8h50 Briefing Arbitres et Chefs d'équipes
- 9h00 Combiné 100 m H/F
- 10h30 Trial 200 m H/F
- 12h30 Repas

Dimanche après-midi :

- 13h30 Briefing Arbitres et Chefs d'équipes
- 13h40 Emersion 50 m H/F
- 14h40 Octopus 50 m mixte
- 15h40 Relais mixte paritaire 4x50 m Torpédo
- 16h15 Podiums
- 17h00 Pot de clôture du Championnats Région Centre

Administratifs

Inscription :

- 15 € par compétiteur.
- Pour chaque arbitre, bénévole et officiel, les repas sont pris en charge par la commission.
- Pour les compétiteurs, les repas sont pris en charge par les frais d'inscription.
- Les inscriptions sont à effectuer à cette adresse par chaque Référent PSP de chaque club : yann.vaultier@gmail.com
- Les inscriptions seront clôturées le vendredi 11 mars 2022.
- Seul le chef d'équipe se présente à l'accueil de la compétition pour les formalités (licences, certificats médicaux et règlement des frais d'inscription).

Règlement, Equipement, Piscine :

- Les règlements de la compétition et des épreuves sont ceux en vigueur au moment de cet évènement : <https://psp.ffessm.fr/les-reglements-officiels>.
- Juge arbitre : Maryse ANDRAUD
- Délégué : Hugues LEGOIS
- Contact : Yann VAULTIER yann.vaultier@gmail.com
- Aucun bloc n'est fourni ni pour les arbitres ni pour les compétiteurs.
- Aucun gonflage n'est disponible.
- L'accès au bassin est uniquement autorisé aux juges, arbitres, compétiteurs, chefs d'équipe et leur entraîneur.
- La consommation de nourriture est interdite sur le bord du bassin ainsi que dans les tribunes.
- Chaque club dispose d'un endroit dédié dans les gradins et un espace spécifique pour le stockage des blocs et du matériel.

L'organisation, la circulation le jour de l'évènement pourra comporter des restrictions ou recommandations en fonction de la situation sanitaire à cette date.